



“Morbihan, foot gagnant !”

Match du 21 Septembre 2025 – LANGOELAN US 1 / MESLAN FC 2 District 2 Poule A

Arbitre LAINE Kévin

Rencontre arrêtée à la 53^{ème} minute suite à l'impraticabilité du terrain.

Après études du rapport de l'arbitre, la commission **DONNE MATCH A REJOUER.**

Transmet à la Commission Coupes et Championnats pour suite à donner.

La présente décision est susceptible d'appel, en 2^{ème} instance, devant la Commission d'appel du District du Morbihan, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, Article 98.1 des Règlements de la Ligue de Bretagne.

LES FORFAITS EN COUPES DEPARTEMENTALES

Trophée Morbihan

28/09/2025 : LA CHAPELLE NEUVE ; RIEUX THEHILLAC ;

CONFIRME les forfaits enregistrés, conformément à l'article 2.7 du règlement de la Coupe du Conseil Départemental, Trophée Morbihan **INFLIGE** aux clubs une amende de **100 €** pour Forfait.

La présente décision est susceptible d'appel, en 2^{ème} instance, devant la Commission d'appel du District du Morbihan, dans un délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de la notification, Article 98.1 des Règlements de la Ligue de Bretagne.



“Morbihan, foot gagnant !”

LES FORFAITS PARTIELS

Liste des Forfaits du 19 Septembre 2025 au 08 Octobre 2025.

La Commission prend connaissance des dossiers ;

CONFIRME les forfaits enregistrés, conformément aux dispositions financières de la Ligue de Bretagne (annexe 2) **INFLIGE** aux clubs une amende de 30 € pour Forfait.

La présente décision est susceptible d’appel, en 2ème instance, devant la Commission d’appel du District du Morbihan, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, Article 98.1 des Règlements de la Ligue de Bretagne.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION

A. NIO